

Avant de remplir cette annexe, consultez la notice.  
Les totaux AB et AC du dernier feuillet sont à reporter en page 3 de la déclaration.

NOM, PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

**IMMEUBLES BÂTIS OU DROITS RÉELS IMMOBILIERS PORTANT SUR DES IMMEUBLES BÂTIS**

NUMÉRO D'ARTICLE	NATURE	LIEU DE SITUATION DÉPARTEMENT, COMMUNE, ADRESSE, LIEU-DIT	CARACTÉRISTIQUES			BIENS MIXTES	VALEUR DÉCLARÉE		NATURE DES DROITS DANS LE CAS OÙ LE REDEVABLE NE DÉTIENT PAS LA PLEINE PROPRIÉTÉ
			SUPERFICIE DU TERRAIN	SUPERFICIE TOTALE HABITABLE OU UTILE EN M <sup>2</sup>	NOMBRE DE PIÈCES PRINCIPALES	FRACTION TAXABLE EN %	RÉSIDENCE PRINCIPALE	AUTRES IMMEUBLES	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
LIGNE DE REPORT ÉVENTUEL DES TOTAUX DU FEUILLET PRÉCÉDENT									
TOTAL							AB	AC	

N° 2725-15F-AM - Impression: IMPRIMERIE NATIONALE 2014.01.508PPO - Mars 2014 136211